

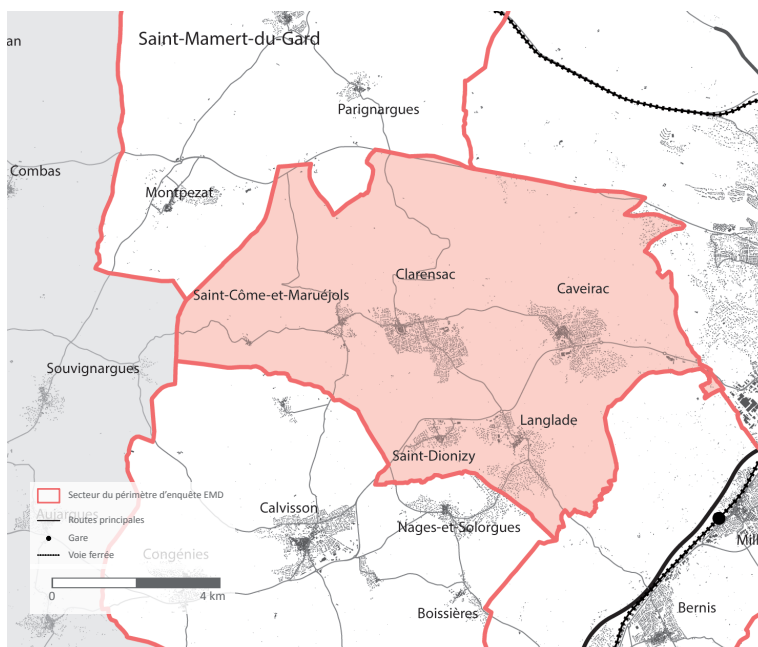
Secteur Est Vaunage

Cette publication s'inscrit dans la continuité des réunions de restitution des résultats de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) par secteurs géographiques, animées par Nîmes Métropole et l'A'U, entre juillet et octobre 2016.

Ce feuillet fait partie d'une collection présentant pour chaque secteur les pratiques de déplacements des résidents.

L'EMD dresse une photographie des déplacements quotidiens des habitants sur leur territoire un jour de semaine. Elle permet de mieux appréhender les enjeux de mobilité et de mettre en place des politiques adaptées en matière de transports et d'urbanisme.

L'EMD s'est déroulée du 4 novembre 2014 au 6 mars 2015. 5 300 personnes ont été interrogées sur leurs déplacements effectués la veille. Le périmètre d'enquête correspond au territoire de Nîmes Métropole élargi à l'aire urbaine nîmoise. Il regroupe 56 communes, 278 380 habitants et concerne 121 120 ménages.



Dans ce secteur, par jour, un habitant...

... réalise
3,8
déplacements
EMD : 3,5 dép./jours

... parcourt en moyenne
21 km
EMD : 14,3 km

... passe
51 mn
à se déplacer
EMD : 48 mn

Un ménage possède
1,7
véhicule
EMD : 1,3 véhicule

Portrait de secteur

5
communes

12 059 habitants
Source : INSEE RP2014

216
hab/km²

1 850
emplois
Source : INSEE RP2013
(nb d'emplois au lieu de travail)

+1,4%
d'évolution annuelle
du nombre d'habitants
entre 2009 et 2014
Source : INSEE RP 2014

Présentation du secteur

La plaine de la Vaunage forme une unité paysagère à part entière. Dans l'EMD, ce territoire a été divisé en deux parties distinctes (Est et Ouest). Le secteur Est Vaunage regroupe les communes de Caveirac, Clarensac, Langlade, Saint-Côme-et-Maruéjols et Saint-Dionisy.

Le secteur est desservi par les lignes 51 et 52 du réseau Tango et par la ligne D41 mutualisée avec le Conseil Départemental. Les lignes 51 et D41 permettent de se rabattre sur la ligne 2 Laennec-Paloma.

Le secteur est également desservi par la ligne D43 (Souvignargues - Nîmes) du réseau Edgard, ainsi que par une voie verte reliant Sommières à Caveirac. Elle devrait être prolongée, à terme, jusqu'à Nîmes.

L'hypermarché situé à Caveirac constitue un pôle générateur de déplacements identifié au sein de l'EMD.

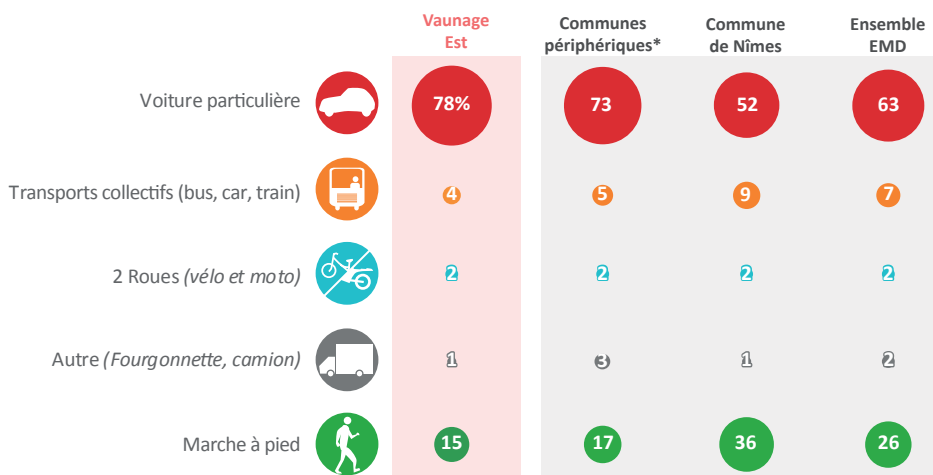
Le secteur Est Vaunage bénéficie d'une position géographique avantageuse, à proximité du CHU Carémeau et à moins de 50 km de Montpellier.

Pour autant, ce secteur est aujourd'hui pénalisé par une saturation de la circulation aux heures de pointes le long de la RD 40, qui constitue la seule voie d'accès entre Nîmes et Caveirac. Elle est doublée, à l'ouest de Caveirac par la RD103 qui dessert Clarensac et Saint-Côme-et-Maruéjols.

Des projets structurants, en cours de réflexion ou engagés (la ligne T2, le contournement ouest, le projet de reconversion des zones d'activités de l'ouest nîmois, le renforcement du cadencement de la ligne TER Nîmes-Montpellier que les vaunageols peuvent rejoindre à la gare de Vergèze) visent à améliorer l'organisation des déplacements.

Quels modes de déplacement ?

voir lexique p.3

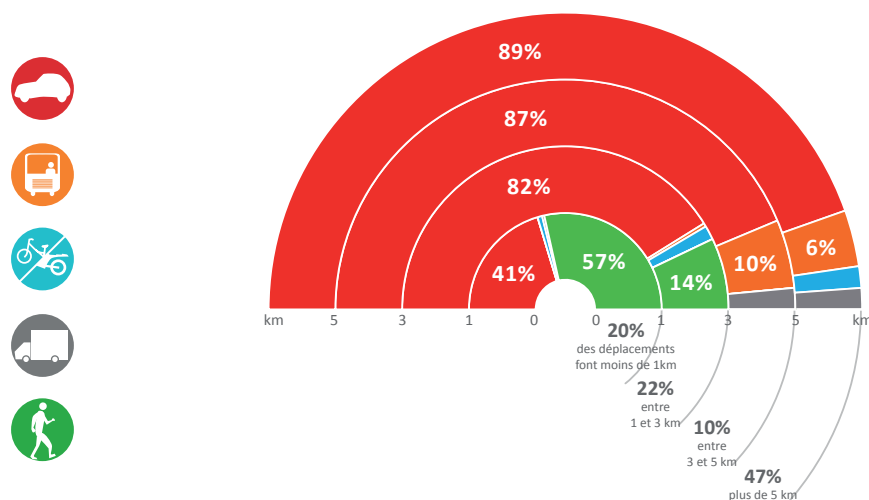


Les habitants de l'Est de la Vaunage se déplacent essentiellement en voiture (78 % des déplacements). La part modale de l'automobile est l'une des plus forte observée sur les secteurs périphériques de Nîmes. Cette part est supérieure à ce qui est observé, sur le territoire d'enquête (+ 15 points) et sur l'ensemble des communes périphériques (+ 5 points).

Moins d'1 déplacement sur 5 se fait à pied.

* Ensemble des communes enquêtées hors Nîmes

Quels modes de transport selon la distance ?



La moitié des déplacements (47 %) des habitants fait plus de 5 km.

La majorité (57 %) des déplacements inférieurs à 1 km se fait à pied.

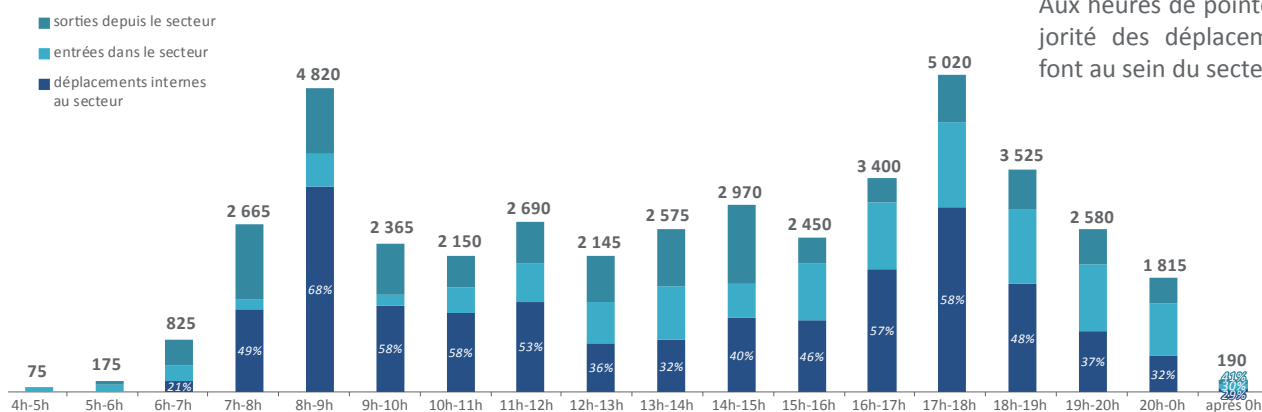
Si la part des 2 roues est faible sur les courtes distance, elle est de 2 % au delà de 5 km.

Les transports collectifs sont surtout utilisés entre 3 et 5 km.

Quand se déplace t-on ?

Nombre de déplacements ayant pour origine ou destination le secteur et déplacements internes au secteur

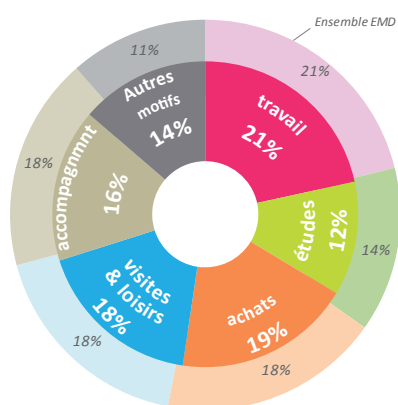
(tous modes / tous motifs)



Deux périodes de pointe bien marquées : le matin de 8h à 9h et le soir entre 17h et 18h.

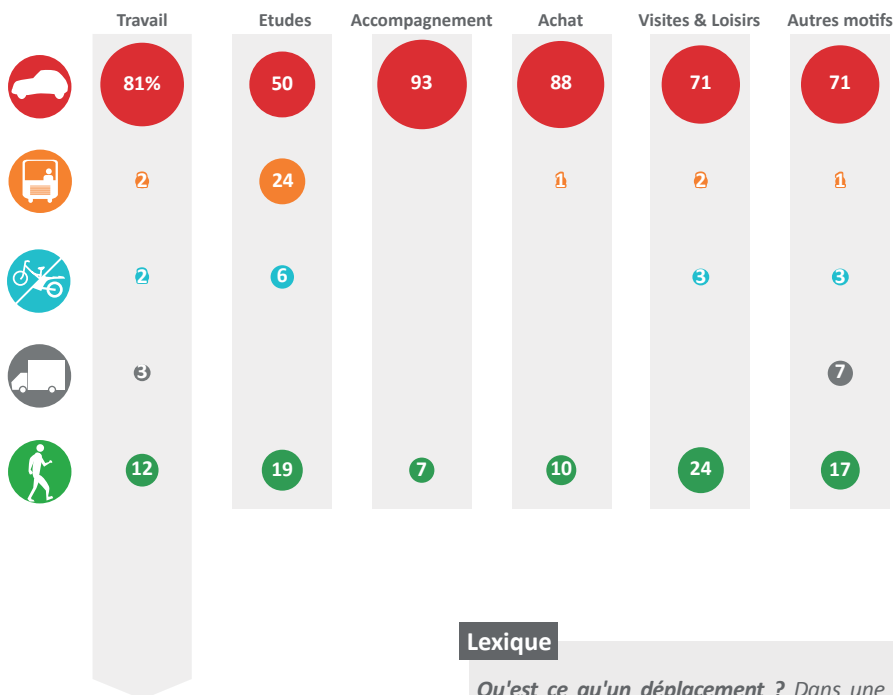
Aux heures de pointe, la majorité des déplacements se font au sein du secteur.

Comment se répartissent les motifs et les modes de déplacements ?



La moitié des déplacements des résidents sont contraints.

La voiture est le mode dominant quel que soit le motif.



3 habitants sur 5 travaillent à Nîmes.

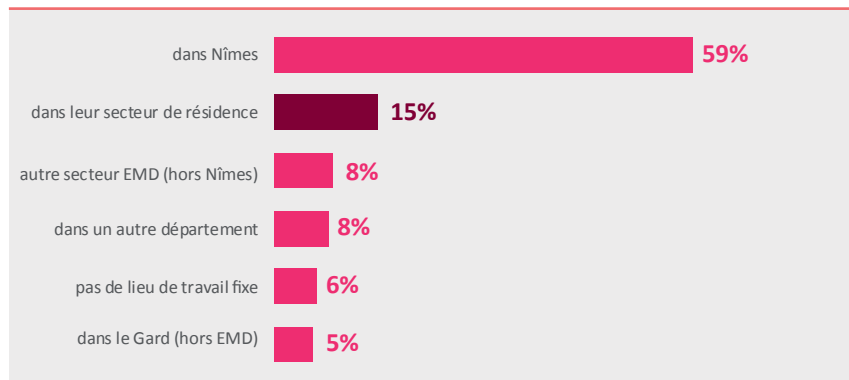
Lexique

Qu'est ce qu'un déplacement ? Dans une Enquête Ménages Déplacements c'est l'action, pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de déplacements sur la voie publique. Les déplacements recensés sont effectués par les habitants du périmètre enquêté, y compris lorsqu'ils en sortent et qu'ils y rentrent.

On désigne par « motifs » les différentes activités pour lesquelles les déplacements sont effectués. Le motif est ce qui caractérise le déplacement, puisque tout changement de motif entraîne un nouveau déplacement.

Les motifs contraints regroupent le travail, les études et l'accompagnement (amener ou aller chercher quelqu'un en un lieu). Les « autres motifs » concernent les déplacements liés aux soins, aux démarches administratives, à la recherche d'emploi...

Où travaillent les habitants du secteur Vaunage-Est ?



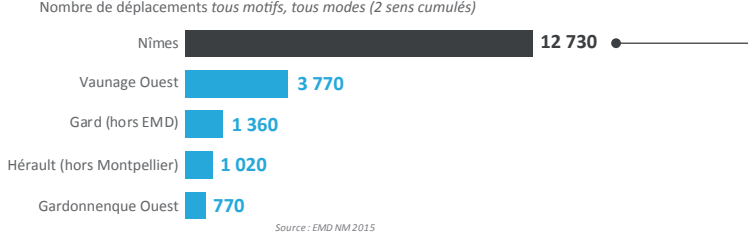
Spécificités du secteur

- La mobilité des résidents est supérieure à la moyenne de l'EMD, bien qu'une part importante (17 %) de personnes ne se soit pas déplacée.
- La voiture particulière occupe une forte part modale.
- La pratique de la marche à pied est inférieure à la moyenne EMD et aux moyennes observées au sein des communes périphériques.
- L'essentiel des échanges se fait avec Nîmes, notamment avec les quartiers de Ville Active - Cap Costières et de Saint-Césaire.

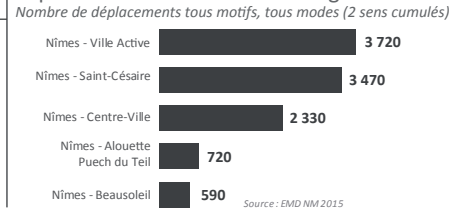
Les 5 secteurs qui échantent le plus avec le secteur Est Vaunage

42 450 déplacements concernent le secteur Est Vaunage quotidiennement
49% sont **internes** au secteur et **51%** sont des déplacements d'**échanges**

Les 5 secteurs qui échantent le plus avec le secteur Est Vaunage

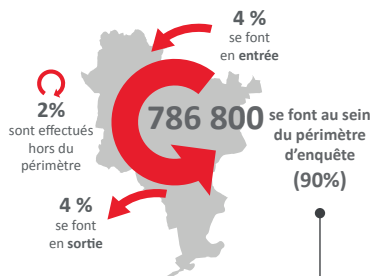


Détail des 5 quartiers nîmoïsi qui échantent le plus avec le secteur Est Vaunage

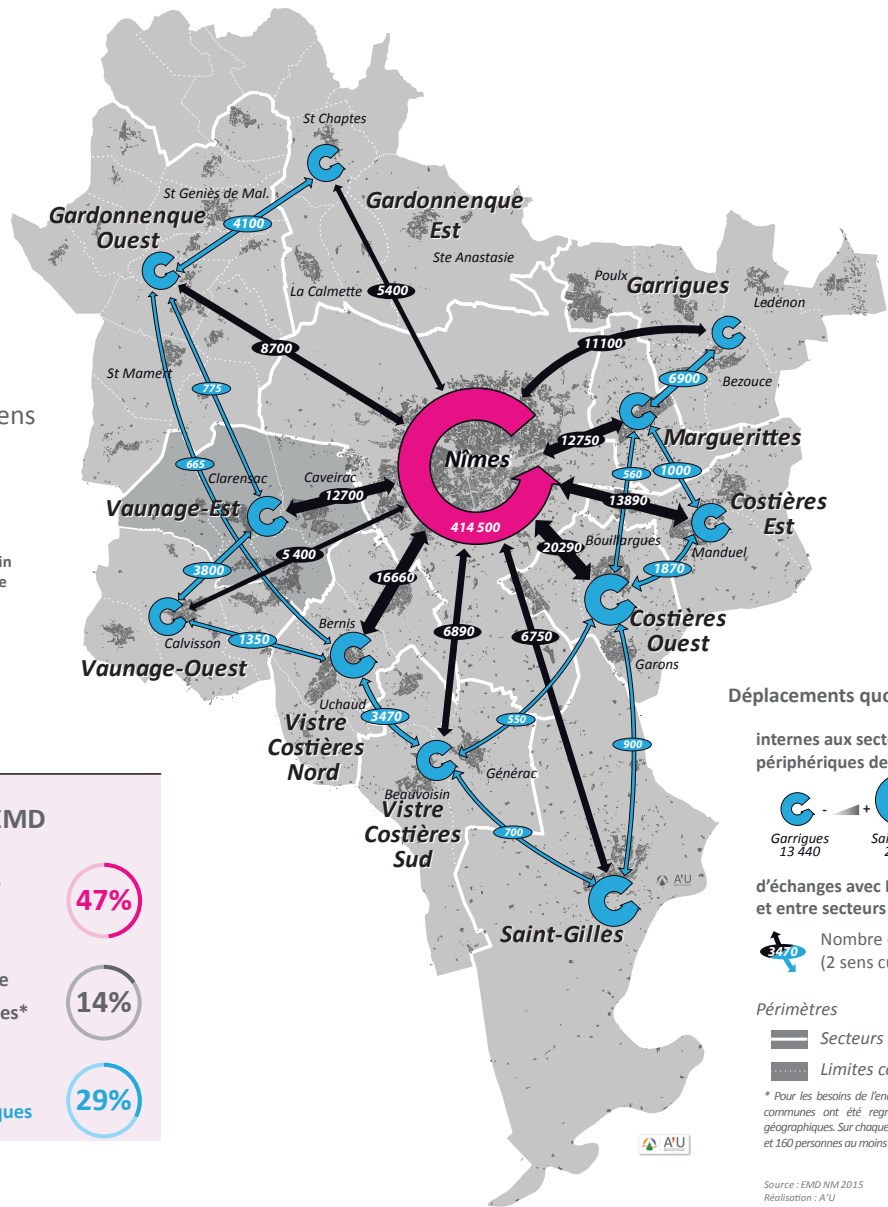


Les déplacements quotidiens au sein de l'aire urbaine nîmoise

Les résidents du périmètre d'enquête effectuent **877 300** déplacements quotidiens



Détails des déplacements internes au périmètre de l'EMD



Déplacements quotidiens :

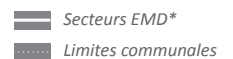
internes aux secteurs périphériques de Nîmes



d'échanges avec Nîmes et entre secteurs

3470 Nombre de déplacements (2 sens cumulés > 500)

Périmètres



* Pour les besoins de l'enquête, la plupart des communes ont été regroupées en secteurs géographiques. Sur chaque secteur 70 ménages et 160 personnes au moins ont été enquêtés.

Source : EMD NM 2015
Réalisation : A'U

